

# #JusticePourJulie



## **Une décision judiciaire cruelle, inique et scandaleuse Notre lettre ouverte au Président de la République**

**Dre Muriel Salmona, présidente de l'association Mémoire  
Traumatique et Victimologie, le 14 novembre 2020**

Nous avons été scandalisés en apprenant jeudi 12 novembre la décision de la cour d'appel de Versailles qui valide après 10 ans de procédures judiciaires la déqualification en atteintes sexuelles des viols que Julie a subi de 13 à 15 ans par les 3 pompiers qui ont été mis en examens, 17 autres pompiers de Paris désignés par Julie comme l'ayant également violés n'ayant pas été mis en examens.

La mère de Julie rapporte que la décision a été annoncé « sans un regard avec un mépris immense... », comment une justice peut-elle être si cruelle et si inhumaine ?

c'est une justice sans âme qui broie les victimes : [https://twitter.com/corinne\\_leriche/status/1326829469278072832?s=20](https://twitter.com/corinne_leriche/status/1326829469278072832?s=20)

Julie violée de ses 13 à 15 ans par 20 pompiers aurait été consentante à des atteintes à son intégrité mentale et physique et à sa dignité, à des actes cruels dégradants et inhumains de plus en plus qualifiés de torture au niveau international. Alors que Julie a présenté des troubles psychotraumatiques majeurs avec une très grande souffrance, de multiples hospitalisations, de nombreuses graves tentatives de suicide dont une par defenestration qui l'a rendue malgré de très nombreuses opérations handicapée à 80%. Ce terrible calvaire qu'elle a subi est scandaleusement nié par cette justice qui est aveugle face à ces viols qui sont pourtant reconnues par le droit européen comme des actes cruels dégradants et inhumains et de plus en plus comme des tortures par le droit international. Pour rappel les viols sur mineurs ont de très graves conséquences psychotraumatiques à long terme, ils font partie des traumatismes les plus graves avec les situations de massacres et de tortures. cf mon article sur le psychotraumatisme du viol : <https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/Articles-Dr-MSalmona/2020-psychotraumatisme-du-viol-chaire-Mukwege.pdf>

Et sur le calvaire subi par Julie cf cet article <https://www.marieclaire.fr/le-calvaire-de-julie-qui-accuse-des-pompiers-de-paris-de-viols,1320125.asp>

**Cette absence de mise en examens de 17 pompiers accusés de viol, et la déqualification des viols en atteintes sexuelles pour les 3 autres pompiers mis en examen, n'a été possible que grâce à l'absence de seuil d'âge de non-consentement dans la loi et/ou de crimes spécifiques liés à l'âge de la victime, qui donne aux magistrats la possibilité de ne pas qualifier de viols des pénétrations sexuelles par des adultes dont certains ont abusés de leur fonction d'autorité sur une adolescente vulnérable sous traitement psychotrope de ses 12 à 13 ans, en ne reconnaissant pas l'utilisation de la violence, la contrainte, la menace ou la surprise. De cette absence de violence, contrainte, menace ou surprise est déduit un consentement de la victime.**

**La justice peut donc considérer avec cruauté et de façon inhumaine en portant atteinte à la dignité d'une enfant que des pénétrations multiples en réunion sur une enfant peuvent se faire sans violence contrainte menace ou surprise et être qualifiées d'atteinte sexuelle et non de viols !**

C'est une honte ces injustices et cette impunité sont intolérables. Il faut changer la loi Schiappa et instaurer en urgence un seuil d'âge du non-consentement ! C'est une urgence un impératif humain

**Nous réclamons en plus d'une imprescriptibilité, d'une meilleure reconnaissance des troubles psychotraumatiques et des états de vulnérabilité présentés par les victimes pour qualifier les viols et agressions sexuelles et permettre de lever la prescription (amnésie traumatique, handicap), de la levée de prescription pour crimes en série et de la mise en place d'une mission commission juridique**

**pluridisciplinaire et indépendante pour réévaluer les dossiers de plaintes classées sans suite, faisant l'objet de déqualifications ou de non-lieux, un seuil d'âge du non-consentement un crime et un délit sexuels spécifiques liés à l'âge ainsi qu'une interdiction de déqualifier les crimes et délits sexuels**

cf mon article <https://stopauxviolences.blogspot.com/2020/07/afin-de-mieux-lutter-contre-limpunite.html>

À quelques semaines de la remise du rapport en septembre 2020 de la mission d'évaluation de la loi Shiappa du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et renforçant la protection des mineur.e.s contre les violences sexuelles (mission qui a été confiée à Madame la députée Alexandra Louis et pour laquelle nous avons été nombreux.ses à être auditionné.e.s) :

**nous rappelons qu'il est impératif et urgent pour mieux protéger les enfants des violences sexuelles et pour lutter contre la pédocriminalité d'instaurer dans la loi :**

- **un seuil d'âge du non-consentement au minimum de 15 ans ;**
- **un seuil d'âge du non-consentement de 18 ans en cas d'inceste par adulte ayant autorité ou sur un mineur en situation de handicap et de grande vulnérabilité ;**
- **un crime de viol et un délit d'agression sexuelle spécifique et autonome pour les mineurs de 15 ans ne nécessitant pas de qualifier la violence, la menace, la contrainte ou la surprise ;**
- **une interdiction de déqualifier les viols et les agressions sexuelles.**

Ces revendications sont portés par **[un MANIFESTE STOP IMPUNITÉ DES CRIMES SEXUELS](#)** et une **[PÉTITION STOP IMPUNITÉ](#)** qui a recueilli plus de 104 300 signatures et a été co-signée par 29 asso et personnalités, elle peut être consulter et signer **[ici](#)**

<https://www.mesopinions.com/petition/justice/stop-impunite-crimes-sexuels/35266?fbclid=IwAR11HAzRpkUDe2knBK94ZzOBaLcBjqepTQiRhH90pXNfMbB88711K9RhXIA>

Nous sommes de tout cœur et solidaires avec Julie, ses parents et ses proches et nous leurs adressons toutes nos pensées et notre plus grand soutien.nous ne lâcherons rien !

**Avec plus de 60 responsables d'associations, militant.e.s féministes et de la cause des enfants, personnalités et élu.e.s ainsi que d'artistes, d'autrices et de sportives de hauts niveaux telles qu'Adèle Haenel, Nadège Beausson, Charlotte Arnould, Adélaïde Bon, Melissa Plaza... nous avons co-signé une lettre ouverte à**

**l'initiative de Mie Kohiyama, présidente de MoiAussiAmnésie et qui l'a écrite, cette lettre ouverte a été publiée par Médiapart dans les invités du club [ICI](#)**

**Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République, Madame Brigitte Macron,**

Si Julie était votre fille, vous vous souviendriez d'elle à 13 ans, brillante collégienne d'un prestigieux établissement promise à un bel avenir.

Vous auriez vu progressivement décliner sa santé : crises d'angoisse à répétition, notamment en cours. Très admiratifs et respectueux des "soldats du feu", vous auriez été rassurés à l'idée qu'elle soit régulièrement prise en charge par des pompiers.

Vous auriez assisté sans comprendre à une dégradation de son état. Et un jour, elle vous aurait avoué l'horreur : les viols qu'elle a subis, les viols collectifs de la part de pompiers adultes. Et notamment, à votre plus grand effroi, de la part de ceux en qui vous aviez confiance...

Votre toute petite fille. La prune de vos yeux, victime de crimes atroces... Vous auriez alors tout fait pour la protéger. Pour que justice lui soit rendue. Vous l'auriez accompagnée déposer plainte. Vous auriez été à ses côtés sans faillir.

Et là, vous auriez découvert, sidérés, comment la justice peut maltraiter les victimes : Julie vous aurait raconté une audition au cours de laquelle des enquêteurs lui ont signifié que ce qu'elle a subi ne pouvait pas s'apparenter à des viols. Vous auriez été sidérés de lire une expertise présentant votre fille de 13 ans comme "hystérique", voire provocatrice.

Vous auriez assisté à l'effondrement de l'état psychique de Julie face à ce déni et à ces violences institutionnelles. Totalement impuissants, vous auriez vu votre propre fille sombrer dans un gouffre : tentatives de suicide, hospitalisations à répétition, déscolarisation... Et pire : une défenestration la laissant aujourd'hui handicapée à 80%. Chaque jour, chaque nuit, chaque seconde, vous auriez eu l'angoisse immense de la perdre définitivement.

Mais vous auriez quand même eu l'espoir que la justice de votre pays remette le monde à l'endroit en protégeant votre enfant et en sanctionnant sévèrement ses agresseurs. Tous ses agresseurs : 20 pompiers.

Sauf qu'un jour, la justice aurait tranché. Non, Julie n'a pas subi de viols. Seuls trois de ses agresseurs seront jugés et uniquement pour atteintes sexuelles. Vous auriez ressenti comme un coup de poignard dans le cœur l'idée inaudible et abominable que votre fille, votre enfant, aurait consenti de l'âge de 13 à 15 ans à être violée, c'est-à-dire torturée par des agresseurs adultes. Qu'en d'autres termes, elle aurait une part de responsabilité dans les crimes qu'elle a subis et qui l'ont détruite...

Ce serait insupportable pour vous. Tellement insupportable que vous réfléchiriez sérieusement à faire évoluer la loi et à mettre en place des mesures urgentes pour que jamais plus ni vos enfants, ni les autres enfants de ce pays, ne vivent de telles horreurs....

Voilà ce qu'a réellement subi Julie Leriche, violée de 13 à 15 ans par des pompiers. Et ses parents Corinne et Alain Leriche.

Nous, associations et personnalités oeuvrant pour la protection de l'enfance, associations féministes, élues et expert.e.s engagé.e.s dans la lutte contre les violences

sexuelles sommes outré.e.s par la décision de la Cour d'appel de Versailles qui a rejeté le 12 novembre la demande de requalification en viols des crimes subis par Julie.

C'est pourquoi nous vous demandons de prendre en urgence les mesures suivantes :

- Interdire la déqualification des viols et des agressions sexuelles
- Instituer un seuil d'âge de non consentement de 18 ans en cas d'inceste, par adulte ayant autorité, ou sur mineur.e en situation de handicap et de grande vulnérabilité
- Instituer un crime de viol et agression sexuelle spécifique et autonome pour les mineur.e.s de 15 ans ne nécessitant pas de qualifier la violence, la menace, la surprise ou la contrainte
- La prise en compte des psychotraumatismes comme des preuves médico-légales
- La mise en place d'une commission juridique pluridisciplinaire et indépendante pour réévaluer les dossiers de plaintes classées sans suite, faisant l'objet de déqualifications ou de non-lieux.

Enfin, si nous avons conscience du principe de séparation des pouvoirs, nous vous demandons de réfléchir à une solution concrète permettant de rendre justice à Julie et à travers elle, à tous les autres enfants victimes de pédocriminalité vis-à-vis desquels l'institution judiciaire a failli dans une réponse juste et nécessaire au bon fonctionnement de l'Etat de droit.

#### Signataires :

- Homayra **Sellier**, présidente d'Innocence en Danger
- Dre Muriel **Salmona**, psychiatre, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie
- Adèle **Haenel**, actrice
- Arnaud **Gallais**, porte-parole et co-fondateur du Collectif Prévenir et Protéger
- Mié **Kohiyama**, présidente de l'association MoiAussiAmnésie
- Fatima **Benomar**, cofondatrice de l'association Effronté-es
- Association SOS Inceste & Violences Sexuelles 44
- Anne **Baudeneau**, membre du bureau de l'association "Le Monde à Travers un Regard", membre de l'association Mémoire traumatique et victimologie
- Association "Le Monde à Travers un Regard"
- Dre Judith **Trinquart**, médecin légiste, addictologue, secrétaire général de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie
- Madeline **Da Silva**, militante féministe, maire-adjointe aux Lilas
- Aude **Fiévet**, psychosociologue, écoutante de victimes d'inceste et pédocriminalité, vice-présidente de "Le Monde à Travers un Regard"
- Ingrid **Gullbraa**, membre du bureau de "Le Monde à Travers un Regard"
- Sonia **Laffargue**, vice-présidente de "Le Monde à Travers un Regard"
- Dr Gilles **Lazimi**, militant associatif, professeur associé à Médecine Sorbonne Université
- Hélène **Bidard**, adjointe à la Mairie de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire
- Marie **Rabatel**, présidente de l'Association francophone de femmes autistes
- Michèle **Rannou**, vice-présidente de "Le Monde à Travers un Regard"

- Sokhna **Fall**, thérapeute familiale, victimologue, ethnologue, vice-présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie
- Diariata **N'Diaye**, fondatrice de l'association Resonantes, créatrice de l'application App-Elles
- Lyes **Louffok**, membre du Conseil national de la Protection de l'Enfance
- Anne-Lucie **Viscardi**, fondatrice de "La Génération qui parle"
- Isabelle **Aubry**, présidente de l'Association Internationale des Victimes de l'Inceste
- Marie-José **Hay**, co-présidente de l'association En Parler
- Emma **Oscar**, musicienne et co-présidente de l'association En Parler
- **Osez le Féminisme**
- Anne-Marie **Lemoigne**, vice-présidente de "Le Monde A Travers un Regard"
- Suzy **Rojtman**, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes (CNDF)
- Caroline **De Haas**, membre de #NousToutes
- Le Collectif féministe contre le Viol (**CFCV**)
- Annie **Lahmer**, conseillère régionale d'IDF
- Sophia **Antoine**, militante féministe, activiste FEMEN et colleuse
- **Les effronté-es**, association féministe et LGBT+
- Lorraine **Questiaux**, avocate et militante féministe
- Marie-Laure **Duteil**, vice-présidente de "Le Monde à Travers Un Regard"
- **Les Attentives**, compagnie théâtrale féministe et humaniste
- Claudine **Cordani**, écoféministe et autrice, première mineure en France à avoir refusé le huis clos à ses violeurs
- **Las Rojas**, féministes anticapitalistes
- **SOS Violence**
- **Ni Una Menos**, collectif de colleuses-euses, militantes féministes
- Claire **Desaint** co-présidente de Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir et vice-présidente de Réussir l'égalité femmes-hommes
- Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir
- **Héroïnes 95**
- Isabelle **Gillette-Faye**, sociologue, experte sur les violences spécifiques sexistes et sexuelles
- **Les Grenades**, collectif féministe intersectionnel et inclusif
- **Les Culottées du bocal**
- Azhour **Schmitt**, juriste la Correctionnalisation du viol, la négative d'un crime
- Adélaïde **Bon** autrice de "La petite fille sur la banquise"
- Jean-Pierre **Salmona**, webmaster de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie
- Sylvie **Meyer**, réalisatrice d'Enfance volée
- Geneviève **Garrigos**, conseillère de Paris
- Charlotte **Arnould**, actrice, autrice et danseuse
- Patrick **Loiseur**, vice-président de l'association Face à l'inceste



- Maître Christine **Cerrada**, avocate de l'Enfance au Coeur
- Emmanuelle **Rivier**, avocate féministe, conseillère de Paris, déléguée à l'égalité f/h et à la lutte contre les violences conjugales et intra-familiales mairie du 20eme
- Melissa **Plaza**, conférencière sur l'égalité f/h, ex footballeuse professionnelle, autrice et docteure en psychologie sociale
- Nadège **Beausson-Diagne**, actrice, autrice, réalisatrice, militante contre les violences sexuelles
- Gabrielle **Siry**, économiste, adjointe au maire du 18ème arrondissement de Paris, porte-parole du PS
- Flora **Bolter**, co-directrice Observatoire LGBT+ de la fondation Jean Jaurès
- Flora **Bolter**, co-directrice Observatoire LGBT+ de la fondation Jean Jaurès
- Elisabeth **Nicoli** et Catherine **Guyot**, Co- Presidentes de "l'Alliance des femmes pour la Démocratie".
- Laure **Salmona**, co-fondatrice de Féministes contre le cyberharcèlement
- Nathalie **Maquoi** conseillère de Paris Génération.s
- Athenais **Michel** conseillère du 8e arrondissement de Paris
- Vanessa **Aiffe Ceccaldi**, comédienne
- Giovanna **Rincon** activiste trans féministe, porte parole de la fédération trans et intersexes
- Agnes **Setton** médecin et militante féministe
- Nadia Leila **Assaoui**, sociologue membre du Fonds pour les Femmes en Méditerranée
- Maxime **Ruzniewski**, producteur
- Emmanuelle **Pierre-Marie**, maire du 12ème arrondissement de Paris
- Le mouvement **Femen**
- Jérôme **Gleizes**, conseiller de Paris
- Françoise & Laurence **Le Goff**, enfants devenus grands et Fédération Nationale des Victimes de Féminicides FNVF
- Sylvaine **Grevin** de la Fédération Nationale des Victimes de Féminicides FNVF
- Franck **Demules**, moniteur-éducateur, auteur de "un petit tour en enfer"
- **Minute Simone**, activiste féministe